

SICNewsletter

La lettre d'information des experts-comptables



Les experts-comptables sur FACEBOOK !

En préparation du 65^e Congrès de l'Ordre, rendez-vous pour échanger et discuter sur le groupe « CAP 2020, 65^e Congrès des Experts-Comptables ». [Inscrivez-vous !](#)

[Actualités](#) – [Clubs et commissions](#)

Lettres d'information à la profession

- > [Mobilisation de la profession contre le contreseing d'avocats - 28/12/09](#)
- > [Mêmes droits, mêmes obligations... mêmes contributions - 30/12/09](#)



Bonne année 2010 !

La rédaction de SicNewsletter vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010. Que cette dernière soit synonyme de réussite et de défis majeurs pour la profession.



Réforme du diplôme d'expertise comptable

Journal Officiel du 1^{er} janvier 2010 : publication du décret du 30 décembre 2009 modernisant le diplôme d'expertise comptable et abrogeant le décret du 12 mai 1981. Ce décret entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2010 pour la 2^e session d'examen du DEC (novembre 2010). Plusieurs arrêtés d'application sont encore attendus ainsi que la refonte du règlement du stage. Ce décret introduit la filière de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du DEC (à partir de 2011 au plus tôt).

[Pour en savoir plus, téléchargez le décret](#)

RSI: échéancier des cotisations provisionnelles des artisans et commerçants au titre de l'année 2010.



- [Lettre conjointe RSI-ACOSS / CSOEC - échéancier 2010](#)
- [Modèle échéancier 2010 artisan mensuel au 5](#)
- [Modèle échéancier 2010 artisan trimestriel non prélevé](#)
- [Modèle échéancier 2010 artisan trimestriel prélevé](#)
- [Modèle échéancier 2010 commerçant mensuel au 20](#)

Associations et fondations : lancement du label IDEAS



Le Conseil Supérieur officialise le lancement du label IDEAS, qui encourage et sécurise les donateurs et contribue au développement pérenne des OIG (Organismes d'Intérêt Général).

[Pour plus d'informations, téléchargez le communiqué de presse](#)

10^e trophées de la qualité des informations environnementales et sociales



Rendez-vous le jeudi 11 février 2010 à 17h pour assister à la cérémonie de remise des prix des 10^e Trophées de la Qualité des Informations environnementales et sociales, sous le haut patronage de Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat à l'Ecologie, à l'Energie, au Développement durable et à la Mer. Nous vous y attendons nombreux !

[Pour plus d'informations](#)



Rupture conventionnelle : montant de l'indemnité

Compte tenu de l'avenant du 18 mai 2009 à l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail, étendu par arrêté du 26 novembre 2009, ainsi que d'une instruction de la DGT du 8 décembre 2009, il est prévu que le montant de l'indemnité de rupture conventionnelle ne peut être inférieur à celui de l'indemnité légale de rupture ni à l'indemnité conventionnelle de licenciement prévue par la convention collective.

[Pour en savoir plus](#)

Publication de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010

Dans sa décision n° 2009-596 DC du 22 décembre 2009, le Conseil Constitutionnel a déclaré contraires à la Constitution notamment les dispositions relatives à l'élargissement des missions des « relais assistants maternels » et les conditions de formation initiale et continue des assistants maternels, les conditions de vente des médicaments.

En d'autres termes, les principales dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 n'ont pas été modifiées par le Conseil Constitutionnel.

[Pour en savoir plus](#)

Obligations comptables pour les organisations syndicales - parution des décrets



La loi du 20 août 2008 (n° 2008-789), portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail, a introduit des obligations comptables pour les organisations syndicales.

Dans ce cadre, deux décrets d'application ont été publiés au JO le 30 décembre 2009 relatifs à l'établissement, à la certification et à la publicité de leurs comptes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.focuspcg.com

